



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2024

OBJET : ASSOCIATIONS DANS LE CHAMP DE L'ACTION SOCIALE ET DES SOLIDARITÉS
Subventions 2025

N°2024_165

Date d'affichage de la liste des délibérations : **24 décembre 2024**

Date de transmission en Préfecture : **24 décembre 2024**

Date de mise en ligne : **24 décembre 2024**

Date de la convocation du Conseil municipal : **11 décembre 2024**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Valérie GRILLON**

Membres présents à la séance :

Serge BÉRARD - Anne-Claire ROUANET - Michèle EYMARD - Sébastien FRANÇOIS - Agnès BÉRAL - Jean-Philippe GILLET - Claude MARCOLET - Valérie GRILLON - Nicolas KELEN - Roger REMILLY - Pierre FRESSYNET - Béatrice DHENNIN - Bruno THUET - Christophe GALLAY - Catherine PEREZ - Christelle RIVAT - Éric JACQUET - Jean PETIT - Erwan LE SAUX - Jessica DIONISIO - Marie DECHESNE - Sylvie GUINET - Alain GARDETTE - Isabelle WEULERSSE - Christiane CONSTANT

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Guy BOISSERIN (à Nicolas KELEN) - Jean-Philippe SANTONI (à Bruno THUET) - Béatrice VERDIER (à Béatrice DHENNIN) - Christine MARCILLIERE (à Michèle EYMARD) - Florence RICHARD (à Sébastien FRANÇOIS)

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir pour partie :

Solange VENDITTELLI (à Alain GARDETTE) - Laurence BEUGRAS (à Sylvie GUINET) - Lionel CATRAIN (à Christiane CONSTANT)

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2024

Comme chaque année, la Ville a été destinataire de demandes de subventions émanant d'associations locales ou d'associations extérieures à la commune.

Plusieurs associations qui œuvrent dans le champ de l'action sociale et des solidarités ont sollicité la Ville de Brignais afin d'obtenir une subvention de fonctionnement.

Les dossiers ont été examinés par le conseil d'adjoints du 4 novembre 2024 et la commission n°2 « Solidarité et vie scolaire » du 12 décembre 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

A l'unanimité des membres présents ou représentés, délibère pour

- VOTER les subventions de la commune aux associations ayant un caractère social et solidaire telles que proposées par la commission n°2 « Solidarité et vie scolaire » :
 - Association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR) de Brignais-Vourles 11 000 €
 - Amicale pour le don du sang bénévole de Brignais 200 €
 - Passerelle pour l'emploi 5 700 €
 - Mission locale du Sud-Ouest Lyonnais (provision) 17 000 €
 - Mission locale du Sud-Ouest Lyonnais-Fonds d'aide aux jeunes (provision) 500 €
 - Association des secouristes français Croix-Blanche de Brignais 1 500 €
 - Union Nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)-délégation Métropole de Lyon et Rhône 500 €
 - Association pour l'avenir des femmes et de leurs enfants 400 €
- PRÉCISER que les subventions octroyées à la Mission locale du Sud-Ouest Lyonnais et à Passerelle pour l'emploi, dont les relations avec la Ville sont contractualisées, feront l'objet d'une nouvelle délibération relative à la convention au cours de l'année 2025
- DIRE que les crédits nécessaires seront prélevés au chapitre 65 – compte 65748 du budget principal de la commune – exercice 2025

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire
Valérie GRILLON



Pour copie conforme

Le Maire
Serge BÉRARD

